

Communiqué de presse

LA VOIX DE L'ENFANT

Paris, le 29 Août 2019

AFFAIRES EPSTEIN ET DU CHIRURGIEN DE JONZAC : Des équipes pluridisciplinaires pour recueillir la parole des victimes

La Voix De l'Enfant sollicite des Parquets compétents, que les auditions des victimes, réalisées notamment dans le cadre des récentes affaires « Epstein » et du « Chirurgien de Jonzac », soient menées par des enquêteurs membres d'équipes pluridisciplinaires formées au recueil de la parole des mineurs victimes de violences sexuelles.

La Voix De l'Enfant, qui a été à l'origine de la création des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques¹ (UAMJP), tient à souligner que les victimes doivent être accueillies et entendues dans un lieu protecteur et sécurisant, leurs auditions devant nécessairement être enregistrées et filmées afin qu'elles n'aient pas à se répéter car... « redire, c'est revivre ! ».

La Voix De l'Enfant insiste, par ailleurs, sur le fait que les personnes qui souhaiteraient effectuer des révélations soient entendues, dès la première fois, au sein d'une UAMJP, afin, d'une part, que leur relation des faits ne soit pas déformée par des questions subjectives et, d'autre part, que leur mémoire et leur parole soient polluées le moins possible.

La Voix De l'Enfant tient enfin à souligner que les professionnels des UAMJP se tiennent à la disposition des enquêteurs et des magistrats afin de mener à bien le recueil de la parole des victimes.

Contacts :

Service Juridique : service.juridique@lavoixdelenfant.org

UAMJP, notamment à Saintes – Rochefort – La Rochelle – Lorient et Vannes

1 UAMJP, notamment à Saintes – Rochefort – La Rochelle – Lorient et Vannes